

## Décision du Président

### Décision n°2024-02

Date : 15 avril 2024

Domaine : Commande Publique

**Objet :** Location longue durée véhicule électrique avec option d'achat

**Le Président du Centre de gestion de la FPT 43,**

**VU** le décret n° 85-643 du 26 juin 1985,

**VU** le Code de la commande publique,

**VU** la délibération n° 2020-25 en date du 12 novembre 2020 par laquelle le Conseil d'Administration a chargé M. le Président de prendre toute décision concernant la passation et l'exécution des marchés publics jusqu' à 50 000 € lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**CONSIDERANT** la nécessité de remplacer l'un des véhicules du parc automobile du Centre de gestion et de le faire reprendre,

**CONSIDERANT** qu'une consultation a été lancée en procédure adaptée ouverte par l'envoi d'une lettre de consultation par mail le 12 janvier 2024 à 3 concessionnaires (Renault, Citroën, Peugeot),

### **DECIDE :**

Article 1 : D'attribuer le marché de la façon suivante :

- Concession CITROEN Le Puy – Groupe PROTIERE  
Pour la fourniture via location longue durée avec option d'achat d'une E-C3 Electrique 113 ch, boîte automatique pour une durée de 48 Mois et 60 000 km.  
1<sup>er</sup> loyer de 4499.07 € (représentant la reprise du véhicule C3 devenu obsolète)  
Autres loyers : 293,75 € maintenance et pneus neige inclus  
Option d'achat : 12 540,06 €

Soit **18 599,07 € TTC**, reprise de la C3 incluse, frais annexes inclus hors option d'achat.

Article 2 : Le Directeur et le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision sera transmise au contrôle de légalité et transcrite au registre des délibérations et sera affichée au siège du CDG43.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa notification et de sa publication.

Fait à Espaly Saint-Marcel

Le 15 avril 2024

Michel Chapuis, Président



AR Prefecture

043-284300027-20240415-202402-AR  
Reçu le 16/04/2024